

Ressources & territoires

La revue de l'innovation locale en Gironde N°28 été 2024



Transition écologique

**Pas d'écologie
sans solidarité**





« Le secret du changement consiste à **concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien** »

Dan Millman

Créer du nouveau sans renier l'existant, prendre soin des vivants et du vivant, c'est ce qui a motivé la création de la Fabrique girondine de l'écologie solidaire.

Le but ? Rassembler citoyens et élus, chercheurs, porteurs de projets, entrepreneurs, acteurs associatifs, entreprises de l'économie sociale et solidaire, et tant d'autres autour de la conviction qu'il n'y a qu'ensemble que nous pouvons faire une écologie juste et pas « juste » de l'écologie.

Loin d'en faire un sujet moral et culpabilisateur, nous souhaitons porter une écologie plurielle et inclusive, qui permette à chacun de s'approprier la transition écologique sur son territoire en participant à la hauteur de sa responsabilité et de ses capacités.

Nous agissons déjà toutes et tous au quotidien : la solution ne se fera donc pas contre nous mais pour et avec nous. Ce numéro en témoigne.

L'écologie solidaire est un chantier qui nous rassemble pour construire un avenir qui nous ressemble !

Jean-Luc Gleyze

Président du département de la Gironde



Les rendez-vous

30/06 et 07/07/2024

Élections législatives

11/07/2024

Séance plénière

**Du 22/07
au 9/08/2024**

Tournée d'été en Gironde

En juillet :

- ▶ le 22/07 à Cenon,
- ▶ le 23 à Lanton,
- ▶ le 25 à Eysines,
- ▶ le 26 à Saint-Macaire,
- ▶ le 29 à Port-Sainte-Foy,
- ▶ le 30 à Grayan-et-L'hôpital,
- ▶ le 31 à Blaye

En août :

- ▶ Le 1^{er} à Blasimon,
- ▶ le 5 à Soulac-sur-Mer,
- ▶ le 6 à La Réole,
- ▶ le 7 à La Teste-de-Buch,
- ▶ le 8 à Hostens,
- ▶ le 9 à Lacanau



4

**La question
à Christine Bost**

5

**Les Brèves
d'actu**

7 > 10

Le grand sujet

Agir ensemble,
chacun à son
échelle

11 > 14

**Les solutions
girondines**

11

Le Ciron,
territoire à défendre

12

À Landiras,
séquestrer le carbone

13

Mios,
dans l'Eyre du temps

14

Saint-Loubès,
consommation d'eau
raisonnée

15

L'ingénierie

Le Plan Communal de
Sauvegarde (PCS)

16

Le Selfie

Thomas
la participation engagée

Le Département, **co-responsable** d'un projet territorial commun ?

Propos recueillis le 7 juin 2024.



Animateur avec vous de la richesse et de la diversité qui composent nos territoires pour concrétiser l'écologie solidaire à l'échelle girondine, le département de la Gironde s'est engagé, depuis plusieurs années, dans la double transition : sociale et écologique.

Pour relever le défi de l'adaptation, la prise en compte de la biodiversité, du stockage de carbone, des usages, et de la prévention des risques est indissociable d'une gestion exemplaire, expérimentale, solidaire et mobilisatrice.

Les agentes et agents du Département travaillent au plus près des communes, des Girondines et des Girondins pour sensibiliser et éduquer à la préservation et à la reconquête de la biodiversité, du vivant et des vivants, et favoriser le pouvoir d'agir ensemble.

Nous sommes toutes et tous concernés par la construction d'un avenir viable. Le Département lutte contre la précarité énergétique partout en Gironde, avec les élus et les partenaires. Pour freiner le réchauffement climatique et atténuer ses impacts sur toute la population, atteindre les objectifs d'une Gironde à énergie positive et neutre en carbone, nous avons choisi d'agir collectivement, immédiatement et durablement.

Nous travaillons à transformer nos manières de penser les politiques publiques pour renforcer notre capacité à réduire les vulnérabilités territoriales et protéger les plus fragiles. Le courage politique consiste à oser dépasser son champ d'action habituel, à mobiliser

la créativité collective et à réaffirmer la centralité des valeurs de solidarités.

En 2024, les élus départementaux poursuivront l'échange, les rencontres et les expérimentations avec vous pour faire vivre un projet territorial commun. Nous continuerons à déployer une ingénierie de la conduite du changement qui repose sur la proximité et où chacun doit pouvoir formuler, selon ses moyens, une réponse collective et solidaire aux défis sociaux, démocratiques et environnementaux à relever ensemble.

Christine BOST

1^{ère} Vice-présidente chargée de l'aménagement territorial, des coopérations et du tourisme

Un été
100%
Gironde

Retrouvez le Département,
France Bleu Gironde
et leurs partenaires
en tournée du
22 juillet au 9 août
partout en Gironde !

gironde.fr/sorties



Rejoignez-nous pour participer à nos jeux, profiter des animations sportives proposées par CAP33, et écouter France Bleu Gironde en direct chaque jour.
L'événement est gratuit et ouvert à toutes et tous !



Expérimenter

Première convention de mécénat

En avril 2024, le Département et l'entreprise locale Régaz-Bordeaux ont signé une convention de mécénat pour améliorer la performance énergétique de deux collèges girondins. Les collèges de Saint-Aubin-de-Médoc et de Saint-Médard-en-Jalles bénéficient ainsi d'un don de 150 000 € pour remplacer le système de chauffage des établissements. Cette action conjugue la volonté de Régaz-Bordeaux de soutenir des projets d'intérêts généraux du territoire avec les objectifs de transition énergétique du Département. Engagée dans le secteur des énergies renouvelables, Régaz-Bordeaux gère la distribution publique de gaz naturel et de gaz vert sur 46 communes girondines. Il provient de sources locales comme les méthaniseurs agricoles à Saint-Laurent-Médoc, les méthaniseurs de boues des stations d'épuration à Bègles et les méthaniseurs de matière organique.

 gironde.fr/mecenas

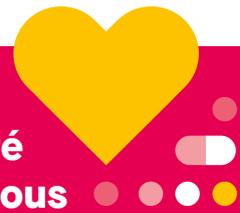


Mettre en relation

Mutuelle santé accessible à tous

Aujourd'hui, environ 200 000 Girondins n'ont pas de mutuelle. Face à ce constat de non-recours, le département de la Gironde a lancé, en avril 2024, un appel à partenariat auprès des organismes de complémentaire santé pour créer une mutuelle girondine. Le Département ne sera ni financeur, ni souscripteur du contrat, il se pose en intermédiaire et facilitateur entre les habitants et l'organisme mutualiste qui sera retenu dans les prochains mois. Il attend de l'organisme qu'il propose aux candidats des garanties 100 % santé, des tarifs lisibles et compréhensibles et des services, sans condition de ressources et sans exclusion liée à l'âge ou à l'état de santé. Objectif à l'horizon 2025 : favoriser l'accès aux soins.

 gironde.fr/mutuellegirondine



Inventorier

Appel à projet : Suivi écologique des espaces incendiés

Le lancement de cet appel à projets a été voté par la collectivité en 2024 dans le cadre de la mission sur la résilience de la forêt. Il est destiné à accompagner les scientifiques et naturalistes dans un programme coordonné de suivis écologiques des espaces incendiés girondins. Il concerne les établissements publics et les syndicats mixtes compétents en écologie ainsi que les associations agréées protection de l'environnement, uniquement sur les grandes zones incendiées en été 2022 : La Teste-de-Buch, Landiras (1 et 2), comprenant l'ENS départemental d'Hostens - Gât-Mort, ainsi que Saumos, Sainte-Hélène et Le Temple. Leurs candidatures sont en cours d'analyse et seront votées début juillet. Le budget de cet appel à projets est de 655 000 € en fonctionnement sur 4 ans (2024-2027). Le montage financier fait appel à une demande de subvention auprès du Fonds vert, dispositif du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

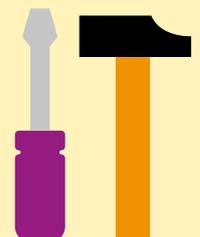
 gironde.fr/mission-foret



Construire

En paille, en bois et en terre crue

Le Département poursuit les constructions de ses nouveaux bâtiments dans la sobriété. Le Pôle Territorial des Solidarités (PTS) du Sud-Gironde à Langon est emblématique dans sa dimension écologique. Les murs en terre crue seront isolés avec des bottes de paille issues de fermes locales, grâce à la constitution d'une filière régionale permettant de travailler en circuit-court. Le bardage de la façade sera réalisé en bois brûlé, gage de durabilité. La structure tout comme les cloisons seront faites de bois et de dérivés recyclés. Les murs d'argile seront réalisés avec de la terre crue issue du Lot-et-Garonne. Dans un souci de réemploi, les portes et radiateurs de l'ancienne gendarmerie aujourd'hui démolie, seront réutilisés pour ce chantier. Résilience et sobriété.



Accompagner

AG et rapport d'activités 2023

L'agence technique départementale a 7 ans d'existence en 2024.

Elle rassemble 554 adhérents : soit 483 communes, 26 communautés de communes et 45 syndicats.

En 2023, elle affiche :

11 nouvelles adhésions

400 collectivités conseillées

160 projets accompagnés

650 demandes recensées via la plateforme en ligne

1050 connexions mensuelles au système d'information géographique Géo 33

300 adhérents utilisateurs réguliers de la boîte à outils

+ de 400 déplacements de l'équipe en Gironde

À noter : Lors de l'AG de Gironde Ressources, le 22 mai 2024, l'agence a désigné son collègue de déontologie (le même que celui du Département).

Elle propose deux services complémentaires aux adhérents qui le désigneraient comme référent déontologue : un service de base pour répondre aux questions simples ne nécessitant pas de recherche approfondie et un service premium complet pour un bilan personnalisé de situation déontologique, une analyse des pratiques de la collectivité adhérente et si besoin des actions personnalisées de sensibilisation.

 gironde.fr/gironde-ressources



Voyager

Les Scènes d'été dans 200 communes girondines

Qui veut voyager loin... Reste en Gironde avec les Scènes d'été ! Le Département soutient les acteurs culturels pour offrir des spectacles de qualité aux Girondines et aux Girondins durant tout l'été. 18 spectacles en tournée dont 2 labellisés « art et environnement » et 56 festivals animeront le patrimoine girondin à travers plus de 500 représentations, de juin à septembre. Chaque année, 360 000 spectateurs viennent assister à ces spectacles tous publics : musiques du monde, danse, théâtre, cirque, arts de la rue, littérature et patrimoine... Les Scènes d'été favorisent l'accès à la culture et apportent un soutien à l'emploi et aux associations. Le Département s'engage pour la transition écologique en accompagnant un certain nombre de festivals sur les questions de mobilité des spectateurs. Transformer les usages et réduire l'empreinte carbone, tout en faisant des économies, telle est l'ambition et le défi des années à venir.

 gironde.fr/scenesdete



Semer

Démos 3 : jouer ensemble

Une nouvelle étape inédite du projet Démos en Gironde a débuté en janvier 2024 pour 3 ans. Grâce à un partenariat entre l'État, la Philharmonie de Paris, les collectivités (département de la Gironde, Métropole de Bordeaux, Bordeaux, Gradignan et Talence), les structures sociales ou d'animation socioculturelles, les acteurs de l'enseignement artistique et l'ONB, ce dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale a lancé une troisième promotion, cette fois à dominante rurale. 105 enfants de 7 à 11 ans sont issus de Bordeaux, Talence, Gradignan, de Haute-Gironde, du Réolais, du Créonnais et du Pays Foyen. 60 d'entre eux viennent des territoires ruraux. Cette nouvelle version de Démos renforce l'accès à la pratique de la musique pour la jeunesse dans les territoires ruraux et culturellement isolés. Le concert de fin de première année a eu lieu à l'auditorium le 15 juin dernier.

 gironde.fr/demos



Transition écologique

Pas d'écologie sans solidarité

Face au changement climatique qui s'accélère et à l'urgence de lutter contre les inégalités sociales, les collectivités territoriales sont en première ligne pour engager la transition écologique et sociale. Des citoyens aux élus, chacun œuvre à l'écologie solidaire à son échelle. En faisant ensemble, les co-bénéfices de la coopération sont amplifiés.

Dans un monde incertain, le Département continue de s'adapter, embarque les territoires dans la conduite du changement et accélère les dynamiques locales de transition.



Jardin partagé « Esprit de Solidarité » à Coutras



Guide naturaliste au Domaine de Certes-et-Graveyron

Agir ensemble, chacun à son échelle

Depuis 2019, le département de la Gironde travaille à une stratégie de résilience territoriale et à sa capacité à anticiper, à s'adapter et à se transformer face aux changements prévisibles ou imprévisibles. Pour passer d'un monde à l'autre, le Département casse les silos et mutualise les efforts afin que chacun, à son échelle, à la campagne comme en ville, contribue au projet de territoire commun : concilier solidarité et attention environnementale.

#écologie #solidarité #coopération #expérimentation

Soucieux de réduire les vulnérabilités du territoire girondin et de protéger les plus fragilisés, le Département, responsable des solidarités humaines et territoriales, a réalisé, en 2023, un diagnostic des enjeux territoriaux de résilience au regard des besoins vitaux. Tout en intégrant le climat qui change, la collectivité a pu identifier les points de vigilance démographiques, économiques, sociaux, écologiques du territoire et ses capacités à donner un nouveau cap aux politiques publiques.

Préserver et sensibiliser

La préservation du vivant et des vivants réunit des préoccupations et des actions qui visent à agir sur le patrimoine naturel, à sensibiliser

à la reconquête de la biodiversité et au changement climatique, à penser la forêt de demain, à protéger les écosystèmes, les espèces animales et végétales ainsi que la qualité de vie humaine et la santé. Ainsi, les Zones de Préemption d'Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) créées à un rythme accéléré et les Espaces Naturels Sensibles (ENS) servent à préserver les paysages et les milieux naturels, à sauvegarder des habitats naturels et la biodiversité, à créer des itinéraires de promenades et de randonnées et à sensibiliser au patrimoine naturel girondin en ouvrant les sites au public. Assurant un développement maîtrisé, c'est une véritable politique de lutte contre l'artificialisation des sols. La mission sur la résilience de la

forêt sera prolongée par la création de la pépinière départementale qui verra le jour en 2026 : un lieu ressource, un espace de recherche et d'expérimentation et un équipement pédagogique visitable par tous.

L'eau est également un enjeu majeur de la transition écologique et des politiques publiques portées par le Département. Nombre d'actions sont menées pour sa gestion quantitative et qualitative : protéger la ressource en eau et les milieux naturels dans les usages agricoles par exemple, assister techniquement les collectivités dans la sobriété, la réduction des fuites, l'assainissement collectif et non collectif et les accompagner avec le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA 33) autour de l'eau potable, le suivi des eaux de baignade et de piscines. En complément, les réflexions stratégiques comme la mission Aménag'eau et le Schéma Stratégique Départemental de l'Eau Potable permettent d'anticiper les changements.

Faire sa transition énergétique

Lutter contre le changement climatique et adapter la Gironde à ce défi, c'est faire sa transition énergétique. La collectivité lutte ainsi contre la précarité énergétique avec son outil d'accompagnement

social et technique, le SLIME 33 (cf. encadré). Elle favorise les énergies locales et renouvelables en accompagnant les collectivités locales au travers de son Contrat de chaleur renouvelable territorial, ingénierie et financements à la clé (cf. page 11). Elle développe les mobilités douces au travers du Plan Gironde à vélo qui se construit avec les acteurs locaux pour aboutir à une feuille de route fin 2024. Par ailleurs, la collectivité promeut une alimentation saine, locale et durable, moins émettrice de Gaz à Effet de Serre (GES), notamment via le soutien à l'évolution des pratiques agricoles, aux circuits courts et l'accompagnement des agriculteurs. Le développement des épiceries solidaires et le réseau des fermes Gironde Alimen'terre en attestent, ainsi que l'expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation. Dans un souci d'exemplarité, le Département a créé une nouvelle instance de gouvernance : le Comité de la Transition Écologique (CTE). Élus et agents de la collectivité travaillent ensemble la trajectoire vers la neutralité carbone du Département, à Bordeaux et dans les territoires.

Faire vivre un projet territorial commun

La capacité à s'adapter et à se transformer repose aussi sur les aspects humains et de gouvernance, sur la base du diagnostic des vulnérabilités et des politiques environnementales

du Département, de la coopération et de l'expérimentation. Une de ses incarnations, *La Gironde s'invente*, propose des rencontres, des outils de partage et une cartographie qui créent du lien et des références communes autour du projet départemental de transition écologique. Depuis 15 ans, les Trophées Agenda 21 ont mis en lumière près d'un millier de projets qui inspirent et nourrissent ce projet territorial commun.

En février 2023, le Département a lancé la Fabrique girondine de l'écologie solidaire avec la Ville de Bordeaux : un changement de regard, une nouvelle manière de coopérer, un endroit qui implique les citoyens dans les décisions, qui relie la sensibilité de la question sociale directement aux actions écologiques. Le programme inclusif porté par la Fabrique, alliance du territoire girondin et de sa ville-centre, les engage dans la transition écologique. L'expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation est la première pierre de cette coopération.

La résilience est l'affaire de tous et la coopération un levier majeur pour construire un monde désirable. Il faut du temps pour s'approprier cette nouvelle manière de penser les politiques publiques, pour partager, concerter et créer un modèle apaisé. Ralentir pour préparer l'avenir.

Piste cyclage au Bois de la Pimpine à Latresne



SLIME 33

Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie en Gironde



Quand ?

Depuis 2017. Tout au long de l'année.

Quoi ?

Outil d'accompagnement social et technique.

Pourquoi ?

Pour lutter contre la précarité énergétique et aider les ménages à en sortir.

Qui ?

Les locataires ou propriétaires occupants aux revenus modestes en situation de précarité énergétique sont repérés par des donneurs d'alerte : travailleurs sociaux du Département (MDS, PTS), et de ses partenaires (CCAS, CIAS...).

Où ?

Partout en Gironde, hors Métropole

Comment ?

Après avoir effectué un diagnostic énergétique gratuit du logement, un chargé de visite accompagne les occupants vers des solutions adaptées à leur situation : dans leurs usages énergétiques, vers des aides de droit commun et/ou dans des interventions de travaux qui seront réalisés par les partenaires du Département (Fondation Abbé Pierre, Compagnons Bâtitisseurs...). Des visites « santé » sont parfois effectuées quand l'état du logement peut impacter la santé des résidents.

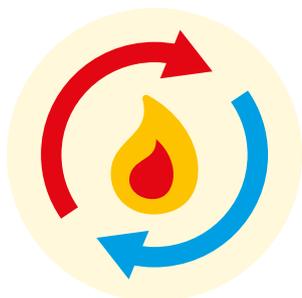
Combien ?

Au total, 5 000 ménages ont été accompagnés depuis le début.

La nouveauté 2024 ?

Un nouveau partenariat est mis en place avec l'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. Un de leur juriste aura pour mission d'accompagner 60 ménages bénéficiaires du SLIME 33 dans leurs démarches juridiques. Ce juriste pourra se rendre au domicile de ces ménages si besoin.

gironde.fr/slime33



Contrat Chaleur Renouvelable territorial 2022-2025 : un outil vers l'autonomie énergétique

Le Département et ses partenaires* accompagnent les communes et les communautés de communes hors Bordeaux-Métropole dans leurs projets d'énergies renouvelables : de construction, de rénovation ou de conversion énergétique.

Faire le choix des énergies renouvelables, c'est maîtriser les coûts énergétiques, diminuer son impact environnemental et lutter contre le changement climatique, réduire sa dépendance aux énergies fossiles, stimuler l'économie locale, améliorer les performances environnementales des bâtiments.

En 3 ans, plus de 200 maîtres d'ouvrage publics et privés girondins – collectivités, entreprises, établissements publics et parapublics, bailleurs sociaux - ont bénéficié de ce Contrat pour des installations de

production thermique à partir de la biomasse, de la géothermie, du solaire thermique ou de la récupération de chaleur fatale.

Grâce aux crédits du Fonds Chaleur délégués au Département par l'Ademe et au Fonds d'aides aux communes départemental pour la transition énergétique, le Département propose une ingénierie technique et financière personnalisée et un accompagnement complet tout au long du projet, de l'information à l'aide à la décision, en passant par l'aide à la réalisation et au suivi de l'exploitation.

gironde.fr/energiesrenouvelables

Contacts

**Département de la Gironde
Direction de l'environnement**

✉ chaleur-renouvelable33@gironde.fr
☎ 05 56 99 57 84



Chauffière biomasse à Saint-Pierre d'Aurillac

*ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du climat métropole bordelaise et Gironde

SIPHEM : Syndicat mixte Interterritorial pour l'Habitat et la Maîtrise de l'Énergie

SDEEG : Syndicat Départemental Énergie et Environnement de la Gironde

Les contacts, les ressources

Département de la Gironde :

DGATEA – Direction générale adjointe chargée de la transition écologique et de l'aménagement

DE – Direction de l'environnement
✉ dgat-de@gironde.fr

DCDT – Direction de la coopération et du développement des territoires
✉ dgat-dcdt@gironde.fr

DVRT – Direction de la valorisation des ressources et des territoires
✉ dgat-dvrt@gironde.fr

LDA – Laboratoire Départemental d'Analyses
✉ gironde.fr/lda33

DI – Direction des infrastructures
✉ dgat-di@gironde.fr

DGAC – Direction générale adjointe chargée de la citoyenneté

DSLVA – Direction de la vie associative
✉ dgac-dslva@gironde.fr

DGSD – Direction générale des services départementaux

Agenda 21
✉ dgsd-agenda21@gironde.fr

Autres partenaires :

Ademe Agence de la transition écologique
✉ ademe.fr

Cerema
✉ cerema.fr

Acclimat'action
✉ acclimataction.fr

Le Ciron, territoire à défendre

Des plaines sableuses des Landes aux vignobles du Sauternais où il conflue avec la Garonne, le Ciron court sur 98 km. Sa ripisylve, forêt-galerie protectrice, recèle des gorges calcaires où respire encore une hêtraie millénaire d'exception. Un écosystème d'enjeux écologiques et politiques prêt à devenir une Aire Protégée.

#biodiversité #protéger #défendre



Au cœur de la hêtraie du Ciron, Olivier Douence, président du SMABVC et Isabelle Serra, chargée de mission ENS

Classé en zone Natura 2000, en ZNIEFF¹ et en ZPENS², le bassin versant du Ciron est géré par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron (SMABVC) qui rassemble aujourd'hui 5 Communautés de Communes représentant 64 communes dont 53 girondines. Une synergie d'acteurs dont le rôle est de protéger le réseau hydrographique du Ciron (sa forêt de rives, ses zones humides et ses lagunes, ses gorges) et son cortège remarquable d'espèces animales et végétales ainsi que de maintenir et restaurer ce patrimoine naturel.

Comprendre le Ciron

« Aimer le Ciron, c'est s'en occuper, » commence Olivier Douence, président du SMABVC et maire de Pompéjac. « Notre structure oriente son action vers la connaissance de ce milieu riche et fragile. Il faut comprendre comment fonctionne cet écosystème et son état de santé pour pouvoir le protéger, définir des axes politiques et de gestion, agir. » « C'est une démarche à long terme, » ajoute Isabelle Serra, l'une des 5 chargés de mission du Syndicat. « Nous disposons de plusieurs programmes, outils et partenaires pour mener à bien nos missions. Avec notre expertise, nous animons la politique foncière du Département qui mène un projet

global d'extension de la ZPENS *Vallée du Ciron*. Il s'agit d'intégrer dans son périmètre les affluents et la population de hêtres aux caractères génétiques exceptionnels mais en danger, inventoriée dans 6 communes, sur 8 km de long. » Olivier Douence ponctue : « Cette connaissance accumulée doit être partagée avec les usagers du territoire : les habitants, les enfants dans les écoles, les associations, les sylviculteurs, les pêcheurs... Mieux sensibiliser et valoriser pour favoriser une culture commune de la forêt. »

Défendre le Ciron

Selon lui, « venir sur place, sentir le terrain » serait la garantie de politiques publiques éclairées et d'une protection durable d'un territoire menacé. Les élus défendent leur territoire et la motion votée par le Syndicat du Ciron contre le tracé de la LGV illustre leur inquiétude. Passant à 2,5 km de la hêtraie, l'emprise de la LGV consommera 850 ha dont au moins 64 ha en zone humide sur le bassin versant du Ciron. Et pendant ce temps, Réseau de Transport d'Électricité (RTE) étudie son prochain grand projet de lignes à haute tension au même endroit, déjà cerné par l'autoroute. « Alors, pour aller au bout du raisonnement, le syndicat s'engage

avec ses partenaires publics, techniques et scientifiques, dont le Département, dans la démarche de création d'une Aire Protégée, » explique son président. La SEPANSO a été retenue pour conduire l'étude visant l'Arrêté préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APHN). Il assurerait la préservation du biotope de la hêtraie en tenant compte de l'intérêt du maintien des activités existantes. L'objectif poursuivi est clair : Protéger pour transmettre ce patrimoine exceptionnel aux générations futures dans le respect des usages et des traditions locales.

¹ ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

² ZPENS : Zone de Prémption des Espaces Naturels Sensibles

[gironde.fr/environnement](https://www.gironde.fr/environnement)

Contacts

**Département de la Gironde
Direction de l'environnement**
✉ dgat-de@gironde.fr

**Syndicat Mixte d'Aménagement
du Bassin Versant du Ciron (SMABVC)**

✉ contact@syndicatduciron.fr
☎ 05 56 65 0118
🌐 syndicatduciron.com

À Landiras, séquestrer du carbone

Le département de la Gironde travaille avec le Centre national de la propriété forestière (CNPF) de Nouvelle-Aquitaine et l'Ademe, au développement territorial d'une stratégie « Filière bois et contribution à la neutralité carbone. » Objectif : accompagner les expérimentations de pratiques forestières durables en utilisant le Label Bas-Carbone lancé par l'État en 2019.

#forêt #zérocarbone #contribuer



Jacques de Chenerilles, sylviculteur (à droite) et Thierry Chérèque du CNPF sur la parcelle labellisée

Le Label Bas-Carbone (LBC) certifie des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et propose à des entreprises de contribuer à la séquestration du carbone en investissant par exemple dans des projets forestiers vertueux. Le Département et ses partenaires impulsent ainsi des expérimentations sur deux territoires pilotes : le Siphem (Syndicat Interterritorial pour l'habitat et la maîtrise de l'énergie) et le Sysdau (SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise). Jacques de Chenerilles, propriétaire-gestionnaire de 300 ha de forêt familiale en Sud Gironde, a été le premier girondin à obtenir le Label pour la reconstitution d'une parcelle de chênes dépérissant. Depuis, les incendies de juillet 2022 ont fortement touché sa forêt de pins maritimes et accéléré sa réflexion écologique.

Limiter les aléas

« Je voulais m'adapter et ne pas mettre tous les œufs dans le même panier ! » s'exclame le propriétaire forestier.

« La forêt, c'est mon enfance et mon métier : j'ai besoin de ses débouchés économiques mais je veux aussi préserver son intégrité écologique en limitant les aléas. Je reconstitue actuellement une parcelle de 6 ha de pins maritimes incendiés par une plantation mixte de pins parasols, de chênes-lièges résilients au feu et de pins maritimes pour la densité. »

En diversifiant les essences, Jacques diversifiera aussi ses revenus forestiers via les produits : liège et pignons de pin. Il espère pouvoir planter à l'automne.

« La première récolte est estimée à 25 ans... et le projet coûte quatre fois plus cher qu'une replantation de pins maritimes, » annonce-t-il.

Que Jacques de Chenerilles soit parfois perçu comme un original par ses pairs des Landes de Gascogne est un

compliment pour sa démarche 100% expérimentale et novatrice à laquelle il compte ajouter 40 ha de lande laissée par le feu sur la commune de Cabanac.

Compenser les émissions

Jacques de Chenerilles est accompagné par le CNPF. Thierry Chérèque, chargé de mission de l'établissement public, précise : « Ce mode de compensation carbone relève du volontariat et concerne tous les acteurs (entreprises, particuliers, collectivités locales). L'idée est de compenser les émissions que l'on ne peut éviter ou réduire. Le Label Bas-Carbone répond à cette demande et au besoin de financement pour les propriétaires forestiers. » Ainsi, le coût du reboisement de la parcelle de 6 ha s'élève à 23 520 euros, financé à 70% par ASO Tour de France. Le gain carbone est estimé à 685 tonnes équivalent CO². Aujourd'hui, le Département souhaite aller plus loin dans la contribution à la neutralité carbone et collabore, avec un comité scientifique, à un cahier de recommandations plus vertueux d'un point de vue écologique que le Label Bas-Carbone national.

Selon Jacques le passionné « la gestion de la forêt nécessite du temps, sa connaissance et des compétences. Les incendies ont tout remis à plat dans notre organisation à long terme. Il faut chercher encore et essayer des choses à côté de notre activité conventionnelle. »

[gironde.fr/environnement](https://www.gironde.fr/environnement)

Contacts

**Département de la Gironde
Direction de l'environnement**

✉ dgat-de@gironde.fr

☎ 05 56 99 33 33

CNPF NA

✉ thierry.chereque@cnpf.fr

☎ 06 08 66 29 88

📄 [nouvelle-aquitaine.cnpf.fr](https://www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr)

Mios, dans l'Eyre du temps

Le Département de la Gironde favorise le développement maîtrisé des sports de nature. En Gironde, 33 Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) sont ainsi inscrits au Plan Départemental de gestion de ces lieux (PDESI). Le projet d'aire d'embarquement-débarquement à l'Eyre du site de Saint-Brice sur la commune de Mios en fait partie.

#sportdenature #développer #maîtriser

Mios, 12 000 habitants aujourd'hui, a vu sa population progresser de 60% ces 10 dernières années. Le maire, Cédric Pain, s'active afin de permettre à la commune de grandir de manière raisonnée et équilibrée. Le décor est planté et les enjeux sont partagés jusque dans les accès à l'Eyre qui traverse la commune. Ainsi, l'aire de canoës située sous le Pont de Mios, la plus fréquentée entre Mexico et Le Teich, va désormais retourner à son état naturel. D'ici un an, un nouveau site sera aménagé durablement, à environ 1,5 km en amont, au sud de la commune.

Du tourisme autrement

Ces dernières années, c'est l'ensemble des accès à l'Eyre qui ont été aménagés sous l'impulsion du Département et du Parc Naturel Régional (PNR) des Landes de Gascogne. Le déplacement de l'accès du Pont de Mios a aussi bénéficié de cette expertise départementale qui s'applique à mieux encadrer la fréquentation de l'Eyre et à préserver ce joyau aux forts enjeux environnementaux. Pour des raisons de maîtrise foncière et de conciliation d'usages au Pont de Mios, Cédric Pain, en concertation avec les acteurs, a donc choisi la voie d'une pratique résiliente du canoë à Saint-Brice, site niché dans un écrin de nature boisé. « Pas de voiture en bord de l'Eyre ! » s'exclame monsieur le Maire. « Les lieux de stationnement se situent à 10 minutes de marche. Le chemin d'accès non goudronné accueillera les piétons et vélos et, pour éviter les flux trop importants des camions-remorques des loueurs de canoës, un stockage

pour les embarcations est prévu en bord de l'Eyre. » Lenteur et tempérance définissent le projet.

Expertise et financement

Accompagnée par le Département, la commune a fait réaliser l'étude d'aménagement du site et une notice d'incidence Natura 2000. Elle a réglé les acquisitions, les servitudes et autres autorisations foncières, et a sollicité l'inscription du site de Saint-Brice au PDESI pour une durée de trois ans. La Commission Départementale des ESI (CDESI) a émis un avis favorable en mars dernier qui garantit le partenariat du Département avec le PNR et la commune de Mios. Afin de faciliter la pérennité de cette offre de sport de nature qualitative et responsable, le Département a également voté une aide de 50 000 euros pour le projet miossais.

Cédric Pain précise :

« En accompagnant notre commune, le Département a veillé au respect paysager du site, des berges et des zones humides, à la maîtrise foncière des 19 parcelles dont 8 sont concernées par une ZPENS (Zone de Préemption des Espaces Naturels Sensibles), à la considération de la zone classée Natura 2000, à l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite, et aux cheminements doux... »

Pendant ce temps, sous le pont de Mios, le site sera renaturé, l'Eyre de rien.



Cédric Pain, maire de Mios au site de Saint-Brice devant l'Eyre

gironde.fr/esi

Contacts

**Département de la Gironde
Direction des Sports, des Loisirs
et de la Vie Associative**

✉ dgac-dslva@gironde.fr

Mairie de Mios

✉ accueil@villemios.fr

☎ 05 56 26 66 21

🌐 ville-mios.fr

Saint-Loubès, consommation d'eau raisonnée

Depuis 2020, Saint-Loubès construit jour après jour son projet de ville en transition. Protéger la ressource en eau, économiser l'énergie ou développer une production locale : la sobriété est devenue un impératif et sous-tend toute l'action publique loubésienne.

#eupotable #diagnostic #économies



Lavabos à l'école Jean de La Fontaine

Lors des cérémonies de vœux, Pierre Séval, délégué à la transition écologique dans l'équipe municipale de Saint-Loubès, annonçait « une économie de 25 % d'eau potable dans les bâtiments publics. » Entre 2020 et 2022, la réduction des factures de consommation est tangible. L'audit sur l'optimisation de la consommation d'eau dans les bâtiments municipaux, réalisé par le service de la ressource en eau et de la qualité des milieux du département de la Gironde, aura permis à la commune de remettre les compteurs à zéro.

Assistance technique rapprochée

En effet, entre janvier et mars 2021, deux techniciens du Département ont effectué le diagnostic des points de livraison et de puisage des 30 bâtiments. L'intervention, demandée par la ville via le Syndicat de l'eau (SIAO) de Carbon-Blanc, a été réalisée à titre

expérimental sur la base des besoins exprimés par la commune. « Durant 7 jours environ, les techniciens ont vérifié les installations, réalisé un bilan sur les économies envisageables et préconisé le matériel hydro-économe à installer, » explique Emmanuelle Favre, maire de Saint-Loubès. En complément de cette étude, le service départemental a réalisé un diagnostic de conformité de chaque point de livraison en eau potable et analysé les consommations de chaque bâtiment (écoles, mairie, équipements sportifs, etc.) en mesurant systématiquement pression et débit des points de puisage. « À ce moment-là, nous recrutons un plombier aux services techniques de la ville, il a donc pu réaliser l'ensemble des travaux nécessaires dans le respect du rapport technique et financier élaboré par le Département, » ajoute madame la maire.

Retour sur investissement

L'ensemble des équipements préconisés et chiffrés a permis d'estimer le gain global en volume annuel pour chaque compteur, autrement dit le temps nécessaire pour recouvrir l'investissement. Le matériel a coûté près de 12 000 euros à la commune, remboursés dès la première année : alors qu'en 2020 la facture d'eau s'élevait à 68 000 €, elle atteignait 55 000 € en 2022 après travaux. Installations de lave-mains sur chaque WC public, baisse de pression, changements de robinets ou de chasses d'eau font les grandes rivières et Saint-Loubès continue de mener de front un programme ambitieux d'optimisation de la ressource en eau potable. Emmanuelle Favre liste : « Nous avons implanté une cuve de 30m³ dans un lotissement pour récupérer les eaux pluviales et arroser les espaces verts. Nous conjuguons économies, écologie et accessibilité en construisant de nouveaux sanitaires publics dont la toiture récupèrera les eaux de pluie pour un réemploi dans les toilettes. Nous travaillons à utiliser l'eau pluviale du centre aquatique pour arroser le stade municipal et pensons même à dé-chlorer l'eau de ses vidanges... Les surcoûts d'investissement sont amortis avec les économies d'eau réalisées. C'est ce qui guide nos choix. »

[gironde.fr/eau](https://www.gironde.fr/eau)

Contacts

Département de la Gironde
Direction de la valorisation des ressources et des territoires

✉ dgat-dvrt-sreqm@gironde.fr

☎ 05 56 99 33 33

Mairie de Saint-Loubès

✉ mairie@saint-loubes.fr

☎ 05 57 97 16 16

📄 [saint-loubes.fr](https://www.saint-loubes.fr)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

ou comment anticiper au mieux la gestion de crise



C'est quoi ?

Le PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information préventive, la protection et surtout le soutien à la population.

Selon la nature des risques (inondation, incendie, ...) il détermine :

- ▶ Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- ▶ Fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- ▶ Recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement.

Une bonne organisation et une préparation continue des services de la collectivité sont essentielles pour que la gestion de l'événement puisse se faire dans les meilleures conditions tout en assurant la sauvegarde de la population.

C'est obligatoire ?

Oui, quand la commune est :

- ▶ Dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN),
- ▶ Située dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI),
- ▶ Comprise dans un territoire à risque important d'inondation et si sur son territoire, elle dispose d'une forêt classée et réputée très exposée.

La réalisation d'un PCS est fortement conseillée pour toutes les autres collectivités.

Qui le met en œuvre ?

C'est le maire. Au niveau intercommunal, le président de l'EPCI met en œuvre le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Le département de la Gironde et Gironde Ressources peuvent-ils vous aider et comment ?

Oui, en allant ensemble sur le terrain pour vous aider à faire un état des lieux et pour vous proposer différents outils tels que :

- ▶ Une aide méthodologique à l'élaboration des différents documents obligatoires (PCS, PICS, DICRIM, ...) et à la rédaction de leurs cahiers des charges
- ▶ Des participations au jeu sérieux « Cit'in crise », outil de simulation pour aider les élus à prendre conscience du rôle des acteurs, comprendre et se préparer en direct à la gestion de la crise, pour décider et agir.

Qui contacter ?

Département de la Gironde
Direction de la Valorisation des Ressources et des Territoires (DVRT)

- ✉ m.veyssiere@gironde.fr
- ✉ s.pascal@gironde.fr

Gironde Ressources

Le conseiller en développement de votre territoire

- ✉ contact@gironderessources.fr
- ☎ 05 56 99 57 70



Thomas, la participation engagée

En avril dernier, Thomas participait à la première permanence de la caisse locale du Pays foyen de la Sécurité Sociale de l'Alimentation girondine (SSA). Habitant de Sainte-Foy-la-Grande, il a contribué pendant un an au prototypage de cette expérimentation pour un droit à l'alimentation durable. Thomas explique pourquoi une caisse commune de l'alimentation répond aux besoins de sa famille.

La précarité alimentaire touche 12 % de la population française et le contexte actuel risque d'aggraver cette situation d'insécurité. Elle constitue un enjeu de santé publique à la croisée des urgences sociales et écologiques. Le parcours de Thomas reflète les enjeux de l'action commune et participative qui prend le temps de se construire en Gironde aujourd'hui, préalable à ce qui pourrait se généraliser demain : la création d'une nouvelle branche de la Sécurité Sociale pour y intégrer l'alimentation. En faisant évoluer le système agricole et alimentaire actuel, la SSA propose de garantir une alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous et de rémunérer décemment les paysans. La SSA répond aux défis de l'écologie solidaire.

Ce que ça change

« En couple avec deux enfants de 6 et 10 ans, les courses alimentaires représentent plus d'un quart de nos revenus depuis l'inflation, entre 300 et 400 euros par mois ! Tous les 10 du mois, pourtant sans crédit ni véhicule, on est à découvert. 1 095 euros de RSA par mois ne suffisent pas quand on ajoute le loyer et les charges afférentes au logement. Alors on mange « pas cher », mal, on prend du poids... » explique Thomas. Sans condition de revenus ni de statut, après avoir cotisé selon ses moyens, Thomas recevra 75 euros pour le foyer et 75 euros par personne qui le compose c'est-à-dire 375 euros par mois pour lui, sa femme et ses enfants. Il utilisera cette somme dans

les épiceries ou chez les producteurs locaux choisis, qui respectent la charte de conventionnement. Cette charte, élaborée par un groupe de citoyens dont Thomas fait partie, vise à soutenir les produits peu transformés, locaux et de saison. Thomas s'exclame : « En plus, on va soutenir l'agriculture locale ! On aura les moyens d'enrichir les producteurs pour qu'ils gagnent dignement leur vie, et nous aussi, on s'enrichit. Voilà ce que ça change ! » Par engagement citoyen ou parce qu'ils en ont fondamentalement besoin, 400 habitants de Bordeaux Nord-La Benauge, de Bègles, du Sud Gironde et du Pays foyen expérimentent ainsi une Sécurité Sociale de l'Alimentation, en 2024. Certains d'entre eux l'ont co-construite depuis début 2023, accompagnés par le collectif Acclimat'action et soutenus par le département de la Gironde et la Ville de Bordeaux.

« Des gens crèvent de faim, j'en connais. C'est un acte politique, de résistance, de dire : il faut que ça s'arrête ! »

Nourrir l'estime de soi

Thomas raconte : « J'ai besoin de donner du sens à ma vie, j'ai soif d'apprendre après une enfance et une jeunesse douloureuses, livré à moi-même. Mon implication dans la SSA est aussi un levier pour ma réorientation professionnelle. Depuis un mois, je cultive un lopin



de terre dans un jardin partagé, j'expérimente là aussi, avant de passer le cap et de monter ma micro-entreprise. On retrouve aussi le goût et l'intérêt de cuisiner, de gérer son budget. Je me responsabilise face à un État qui nous définit comme des assistés. » Son engagement local porte Thomas et lui donne du courage. Sa participation renforce sa capacité à agir dans une communauté de valeurs partagées. Amélie, coordinatrice aux Râteleurs, contribue à faire vivre la Maison du Paysage et de l'Alimentation où ont lieu les permanences de la caisse locale. Elle confirme la transformation sociale et environnementale qu'apporte l'histoire commune en train de s'écrire : « La participation des personnes dans les projets n'est pas simple. Le projet de SSA est une action qui fait du bien, sans jugement et hors pression sociale, » conclut-elle. Quand l'estime de soi est amaigrie par les inquiétudes, une telle expérimentation vient la nourrir pour redonner sens et confiance en la vie.

gironde.fr/securite-sociale-alimentation

Contacts

Département de la Gironde
Agenda 21

✉ dgsd-agenda21@gironde.fr

Acclimat'action

📧 acclimataction.fr

✉ caisse-alimentaire-ssa-gironde.fr